

Département du Pas de calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de
Coulomby**

Canton de Lumbres

Arrondissement de Saint Omer

L'an deux mille vingt-cinq le Jeudi 19 JUIN 2025 à 20 heures. Le Conseil Municipal de la commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie de Coulomby sous la présidence de Monsieur Laurent POURCHEL, Maire, suite convocation du 13 JUIN 2025.

Etaient présents excusés : Tous les membres du Conseil Municipal Sauf Madame MARSOT Jessica, Madame Denecque Émilie Monsieur Pesant Johann procuration donnée à Monsieur Pourchel Laurent.

Date de convocation : Le 13 juin 2025

Délibération n °9 DU 19 JUIN 2025 : Augmentation du prix des repas de la cantine à compter septembre 2025.

Monsieur le MAIRE explique à son Conseil Municipal, que la Société API va augmenter les prix des repas à compter de septembre 2025.

Monsieur le Maire de COULOMBY a rencontré le Maire de Seninghem, en accord avec le Conseil Municipal les prix de la cantine vont augmenter de 0.10 euros soit 3.60 euros le repas à compter de Septembre 2025.

Le Conseil municipal accepte cette décision .



Laurent POURCHEL
Maire de la Commune de
COULOMBY
8 juil. 2025

